

CE COTE A GARDER

Accueil de loisirs

Le Bourg 19330 Chanteix

Tel : 05 55 29 44 65 / 07 86 20 21 27 Mail : clsh.louloubatou@lorange.fr



PROGRAMME MERCREDIS MAI 2024

Plage d'Accueil à respecter impérativement

7h30-9h00 et 17h00 18h30

DATE	APRES MIDI	
15/05/2024	Petits	Mon arbre à papillons et jeux collectifs
	Grands	Plantation au jardin d'aromatiques 1
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	Jeux sport nature
	Grands	"Quiz Nature"
23/05/2024	Petits	La chenille devient papillon
	Grands	Mise en place de nos parterres et construction table bois
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	La chasse aux papillons et jeux collectifs
	Grands	Plantation au jardin d'aromatiques 2
29/05/2024	Petits	Confection de ma boîte à senteurs et trottinettes
	Grands	PREVENTION SECURITE ROUTIERE
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	A la découverte des senteurs du printemps
	Grands	Sortie vélos et Parcours de trottinettes (Prévoir votre vélo)

MERCREDIS FERIES : le 1 mai et le 8 mai.

JE LIS LE PROGRAMME DE MON ENFANT, Pour l'habiller comme il faut!

Les enfants de 3 à 17 ans peuvent s'inscrire.

3 euros seront facturés aux familles lors des sorties en bus.

Nos partenaires ALSH : Les 7 communes conventionnées et

Munir vos enfants d'une tenue adéquate à la saison et à l'activité.

Ce programme est prévisionnel des effectifs et de la météorologie.

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT

CE COTE A RETOURNER

PROGRAMME MERCREDIS MAI 2024

NOM et prénom(s) l'enfant(s) :

Age :

Commune de résidence:

Téléphone:

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE ou un mail !

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT

Le programme sera amené à être modifié suivant les conditions

Plage d'Accueil à respecter impérativement

7h30-9h00 et 17h00 18h30

DATE	Heure d'arrivée le Matin	Heure de Départ de l'Après-midi	REPAS
15/05/2024			
23/05/2024			
29/05/2024			

Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent et vos besoins horaires

Ce bulletin ou mail est OBLIGATOIRE pour 1 bon fonctionnement :

Prévoir un accueil adapté à vos enfants du fait des impératifs tels que :

l'encadrement, les locaux, et les mesures sanitaires que nous avons à appliquer.

Si les jours de présence de vos enfants à l'ALSH ne sont pas respectés,

la journée vous sera facturée sauf:

certificat médical, décès...

Munir vos enfants d'une tenue adéquate la saison et à l'activité.

Munir vos enfants : GOURDE et PANTOUFLE

7h30-18h30 ou 7h30-11h30 ou 7h30-14h ou 11h30-18h30 ou 14h-18h30



LES COMMUNES PARTENAIRES :

St Clément, St Mexant, Favars, Chameyrat,
St Germain les Vergnes, Lagraulière et Chanteix